



PRINCIPES DE BASE DE LA LOGISTIQUE VERTE



Approvisionnement

Acheter des produits durables, réparables sur place et susceptibles d'être réutilisés. Cela permettra de réduire les déchets.

Intégrer les questions environnementales dans vos appels d'offres et vos documents contractuels pour montrer à vos fournisseurs que le développement durable est important pour votre entreprise. Engager un dialogue sur ce que les fournisseurs proposent pour réduire l'empreinte environnementale et carbone.

Demandez, par exemple, s'ils ont une politique environnementale ou s'ils peuvent démontrer comment ils gèrent les déchets.

Intégrez des considérations environnementales dans les spécifications des produits lors des achats. Le CICR (avec le soutien de l'IFRC) a préparé un guide sur les spécifications durables des principaux produits que nous achetons. Le présent guide porte sur des aspects comme la réduction de l'emballage, les matériaux à faible impact, la réutilisation ou la recyclabilité, l'empreinte carbone globale, etc.

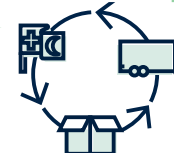


Planification de la chaîne d'approvisionnement

Accepter les dons en nature uniquement s'ils répondent à un besoin spécifique et à des normes de qualité, afin d'éviter les déchets. Définir des critères qui vous permettront de décider s'il faut accepter de tels dons et de justifier une telle décision.

Contrôler rigoureusement les stocks et l'équipement afin d'avoir une visibilité sur ce qui se trouve dans votre entrepôt et d'éviter les déchets provenant de produits périmés ou abîmés.

Améliorer la planification et la prévision des programmes, une planification plus efficace de la chaîne d'approvisionnement en termes d'offre et de demande, peut vous aider à limiter au maximum le recours au fret aérien et à augmenter l'utilisation d'autres moyens de transport comme le fret maritime, routier ou ferroviaire. Ces modes de transport émettent beaucoup moins de carbone et sont souvent moins onéreux.



Flotte et des déplacements

Former l'ensemble du personnel aux pratiques d'éco-conduite : par exemple, arrêter le moteur quand vous êtes à l'arrêt pour ne pas consommer trop de carburant, faire bon usage de la climatisation et éviter les accélérations brusques.

Utiliser des véhicules plus petits et plus économes en carburant : le poids d'un véhicule et la taille de son moteur déterminent la consommation de carburant, et donc les émissions de carbone qu'il génère et son coût d'exploitation. Utiliser un véhicule adapté à l'usage auquel il est destiné.

Ne prendre l'avion que si cela est indispensable : éviter les voyages par avion pour les réunions/événements qui peuvent être organisés en ligne, interdire les voyages par avion lorsqu'il existe des options de train de moins de cinq heures, préférer les vols directs, car la plupart des émissions se produisent au décollage et à l'atterrissage.



Déchets

Assurer la collecte des déchets générés par votre organisation au bureau, à l'entrepôt ou sur les sites de projets ou de distribution, pour qu'ils soient bien gérés.

Réduire autant que possible l'utilisation d'emballages et de produits à usage unique dans les projets, au bureau et lors de formations et d'événements.

Chercher à collaborer avec des partenaires locaux impliqués dans la réutilisation ou le recyclage de déchets. En général, des options existent, même dans les endroits les plus reculés.



Bâtiment

Peindre les toits de vos locaux en blanc pour garder les bâtiments en état de fraîcheur dans les pays chauds.

Former le personnel à l'efficacité énergétique, contrôler les factures d'eau et d'électricité pour évaluer la consommation et repérer les fuites.

Régler adéquatement la température de la climatisation ou du chauffage pour économiser de l'énergie ; ne pas laisser les appareils électriques allumés en mode veille.

Acheter uniquement des ampoules LED, car elles durent plus longtemps et permettent d'économiser de l'énergie.

Songer à un système d'énergie solaire qui pourrait couvrir une partie des besoins en énergie de votre bureau ou de votre entrepôt.

